

**FORMULAIRE DE MISE À JOUR DU DOSSIER  
REDDITION DE COMPTES DANS LE CADRE DU PSOC ET AUTRES ALLOCATIONS  
EXERCICE 2022-2023 (DU 1 AVRIL 2022 AU 31 MARS 2023)**

COORDONNÉES DE L'ORGANISME			
Nom de l'organisme (selon la charte d'incorporation)			
Adresse postale (N <sup>o</sup> , rue, app. <u>ou</u> case postale, succursale)			
Municipalité Ville : Province : Québec		Code postal	N <sup>o</sup> de téléphone
Circonscription électorale provinciale :		Adresse courriel officielle et générique <sup>1</sup> :	
Adresse municipale (si différente de l'adresse postale)			Télécopieur
Conseil d'administration	Téléphone	Gestionnaire / Responsable	Téléphone
Nom, prénom :		Nom, prénom :	
Fonction :		Fonction :	
Adresse courriel :		Adresse courriel :	

POUR LES ORGANISMES EN VOIE D'INCORPORATION <sup>2</sup>	
Nom de l'organisme parrain	Téléphone

**INFORMATION GÉNÉRALE CONCERNANT VOTRE ORGANISME**

✓ Date de votre assemblée générale en 2022 ( <b>Exercice 2022-2023</b> )	
✓ Nombre de personnes présentes à votre assemblée générale en 2023 ( <b>Exercice 2022-2023</b> )	
✓ Nombre de membres en règle de votre organisme	
✓ Nombre de postes à votre conseil d'administration	
✓ Nombre de postes dédiés aux membres de la communauté ou aux utilisateurs des services	
✓ Nombre de réunions du conseil d'administration au cours du dernier exercice financier	

<sup>1</sup> Le CISSS de Laval communique de façon électronique avec l'organisme à l'aide de son adresse courriel officielle et générique, et ce, conformément aux exigences du MSSS. L'organisme est donc responsable d'assurer la réception et les suivis des messages acheminés à cette boîte courriel.

<sup>2</sup> L'organisme qui n'a pas encore complété sa démarche d'incorporation doit être parrainé par un organisme à but non lucratif admissible au programme de soutien aux organismes communautaires qui peut en devenir le fiduciaire, si nécessaire. Il s'agit là d'une situation exceptionnelle et l'organisme doit normalement obtenir sa charte le plus rapidement possible.

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR 2023-2024 (APRÈS L'AGA 2023) <sup>3</sup>

(Indiquer la provenance des membres : utilisateur des services, membre de la communauté, bénévole, représentant d'organisme communautaire, du secteur privé ou public, salariés de l'organisme, etc.)

NOM	FONCTION DANS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	DATE D'ENTRÉE	REPRÉSENTATION (PROVENANCE)
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	OUI / NON
Les activités et services offerts dans le cadre de votre mission sont accessibles à toutes personnes qui en ont besoin	
Dans le cas où votre organisme limite l'accès, vos critères de priorisation sont publics ► <i>Si la réponse est « oui », vous devez joindre ceux-ci au formulaire.</i>	
Les membres du conseil d'administration ont des conflits d'intérêts découlant, notamment, de liens de parenté (incluant toute personne liée par affinité), de liens économiques ou de liens d'emploi; incluant ceux prévus aux règlements généraux. ► <i>Si la réponse est « oui », vous devez les déclarer<sup>4</sup>.</i>	

COMPLÉTÉ PAR	FONCTION AU SEIN DE L'ORGANISME
Nom :	Fonction :
Signature :	

### DOCUMENTS NÉCESSAIRES AU DOSSIER (Les documents suivants doivent être transmis avec ce formulaire)

<input type="checkbox"/> Procès-verbal signé ou extrait de procès-verbal signé, de l'assemblée générale tenue en 2022
<input type="checkbox"/> Avis de convocation de l'assemblée générale tenue en 2023
<input type="checkbox"/> Ordre du jour de l'assemblée générale tenue en 2023
<input type="checkbox"/> Rapport d'activités annuel dûment adopté par votre conseil d'administration ou votre assemblée générale
<input type="checkbox"/> Rapport financier respectant les normes prescrites, dûment adopté et signé par deux officiers de votre corporation
<b>Si des changements ont été apportés durant l'année financière 2022-2023 :</b>
<input type="checkbox"/> Charte et lettres patentes (modifiées)
<input type="checkbox"/> Règlements généraux (modifiés et adoptés)

RETOURNER CE FORMULAIRE EN VERSION ÉLECTRONIQUE À L'ADRESSE SUIVANTE :

[claudine.belleau.cissslav@ssss.gouv.qc.ca](mailto:claudine.belleau.cissslav@ssss.gouv.qc.ca)

<sup>3</sup> L'organisme, comme toute entreprise immatriculée au Registraire des entreprises du Québec (REQ) a l'obligation, chaque année, de produire une déclaration de mise à jour annuelle durant la période prévue à cet effet et doit produire une déclaration de mise à jour courante dans les 30 jours suivants la date à laquelle survient un changement.

<sup>4</sup> Les membres du conseil d'administration et les salariés ne devraient pas être en situation de conflits d'intérêts découlant, notamment, de liens de parenté, de liens économiques ou de liens d'emploi. Les situations d'apparentement ou les conflits d'intérêts doivent être déclarés dans un document annexé au présent formulaire.